



## Communiqué

**En référence à la note de service du 31 mai 2016 (en pièce jointe) sur l'utilisation personnelle des téléphones portables,** nous constatons avec regret que l'administration n'a pas les mêmes priorités que nous en cette période difficile.

Plutôt que de confier cette tâche aux chefs de centre qui devrait pouvoir régler certains abus, la Direction a décidé de jeter l'opprobre sur l'ensemble du personnel car il est plus facile de sanctionner l'ensemble plutôt que les quelques cas isolés.

En réponse à cette note de service qui, si le climat social n'était pas celui qu'on connaît, nous ferait sûrement rire nous demandons aux personnels du SDIS 30 de pousser le bouchon encore plus loin dans le ridicule.

Les téléphones portable que la majorité du personnel utilise sont payés tant sur l'acquisition du matériel que son abonnement sur vos fonds propres. Téléphone qui n'est pas pris en charge en cas de perte ou de vol par l'administration. **Donc nous vous demandons de ne plus l'utiliser en opération notamment pour passer les bilans au Centre 15 et de tout faire par la fréquence dédiée au SAMU, en cas de non réponse radio de leur part vous pourrez transporter sans passer de bilan car c'est au centre 15 à veiller la radio.**

**Si toutefois des bilans arrivaient au CTA/CODIS, nous leurs présentons d'avance nos excuses pour le surcroit de travail** que cette note hilarante va leur procurer, quand on sait tous (enfin ceux qui font les ambulances pas ceux qui signent de telles conneries) que le SAMU ne répond que rarement à la radio et qu'en cascade tout passera par eux.

Mesdames et Messieurs de l'administration les problèmes sont ailleurs il serait bon qu'enfin vous ouvriez les yeux pour que le SDIS s'apaise.

**La coordination**

Nîmes le 06/06/2016